

COMMUNIQUE

En vue de préserver la santé des uns et des autres, conformément aux décisions issues du Conseil Extraordinaire des Ministres, en date du 17 mars 2020, le Comité Exécutif de la Fédération Béninoise de Maracana (FEBEMA) invite tous les maracaniers, à observer, avec rigueur, les recommandations faites par le Ministère de la Santé, dans le cadre de la lutte contre la nouvelle pandémie baptisée Coronavirus - COVID 19.

Pour rappel et de façon spécifique, le Comité décide :

- de la suspension, au sein des clubs et/ou Associations affiliés ou non, sur toute l'étendue du territoire national, jusqu'à nouvel ordre, de toutes activités internes ou externes (séances d'entraînement et tournois, matches amicaux, etc.).

- de l'interdiction jusqu'à nouvel ordre, de la tenue de réunions et/ou de rassemblements des responsables de clubs et/ou Associations affiliées ou non dont le nombre est supérieur à 5.

- de l'interdiction, jusqu'à nouvel ordre, de la participation aux événements tant au plan national qu'international, de tous les clubs et/ou Associations affiliés ou non.

Par conséquent, le comité exécutif invite les acteurs du Maracana, à divers niveaux, à observer sans restriction aucune, ces mesures sanitaires, en vue de contribuer efficacement à l'éradication de cette pandémie qui met à mal le bien-être commun.

Face au COVID 19, ensemble, dans la Convivialité, la Fraternité et l'Amitié, nous vaincrons !

Fait à Cotonou le 21 mars 2020.

Pour le Comité Exécutif,

Le Secrétaire Général

Mathias COMBOU